

Beauzac *infos*

www.ville-beauzac.fr - e-mail: mairie@ville-beauzac.fr

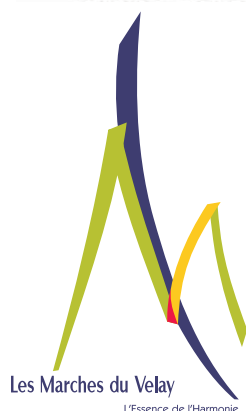


C'est la rentrée !



Revue Municipale d'Information Octobre 2012

N°67



Directeur de publication :

Commission «Communication»

Correspondants presse :

Josy PONCET – La Tribune : 06.78.73.16.64

M-T SUC – La Gazette : 04.71.66.79.74

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 3

Vie beauzacoise

p 17

Communauté de communes

p 18

Compte rendu du conseil

p 21

Nouvelles entreprises

p 21

Nos joies - nos peines

p 22

Garde des pharmacies

p 22

Calendrier des manifestations

Les Etats Généraux de la Démocratie Territoriale

Ce Printemps 2012 a connu une période électorale forte : Elections Présidentielles suivies des Elections Législatives. Aussitôt élu, le nouveau Président de la République, François HOLLANDE, a annoncé une loi de décentralisation pour 2013 et demandé au Gouvernement "de présenter au début de l'année prochaine, un projet de loi sur la décentralisation, en confirmant que les différents échelons : Communes, Départements, Régions perdureront".

Ayant participé au Puy d'abord le 17 Septembre aux Assises Territoriales organisées comme dans chaque département par les sénateurs, puis aux Etats Généraux tenus les 4 et 5 Octobre à Paris, j'ai noté les idées – forces exprimées d'abord par les élus de tous bords :

- Mettre fin à la boulimie normative de l'Etat. Nous avons en effet quelques 400 000 normes applicables. Une simplification et leur diminution s'imposent.
- Confirmer cependant le rôle de l'Etat, qui doit garantir plus d'égalité entre les Territoires par le double système de la péréquation :
 - **VERTICALE** par des aides de l'Etat aux Territoires en souffrance ;
 - **HORIZONTALE** entre les collectivités territoriales ; les plus riches redistribuant une partie de leurs ressources aux plus pauvres (c'est déjà commencé, il faut continuer)
- Clarifier les compétences entre les 3 niveaux de collectivités, mais sanctuariser c'est-à-dire maintenir **les Communautés de communes** en désignant leurs élus lors des Elections Municipales.
- Redonner aux collectivités une part de fiscalité plus importante au lieu des dotations de l'Etat - qui ne peut plus jouer son rôle d'Etat - Providence.

Le Président de la République a exposé dans l'amphithéâtre de La Sorbonne ses propositions :

- **Renforcer le rôle des Régions** dans leur rôle de chefs de file dans le domaine économique, de la formation professionnelle, de politiques de l'emploi (hors Pôle Emploi et gestion des contrats aidés). Les Régions auront la gestion des fonds européens, suite à l'expérimentation réussie en Alsace.

- **Les Départements assureront les politiques de protection sociale** : enfance, PMI, handicap, dépendance (hors du champ de l'assurance maladie)

- **Les Communes conserveront la clause de compétence générale** (interventions dans tous les domaines selon leurs moyens bien sûr... Elles hériteront d'une compétence partagée avec l'Etat dans la transition énergétique (Energies durables).

Le Président de la République a demandé au Gouvernement de reporter d'un an les élections cantonales et régionales qui auront lieu le même jour en 2015. Il a évoqué un nouveau mode d'élection pour les cantonales : scrutin "binominal à 2 tours" - le nombre de cantons serait divisé par 2 (de 4000 à 2000) et chacun aurait 2 représentants : un homme et une femme.

Enfin, et ce n'est pas le moins important : l'obligation étant de rétablir l'équilibre de nos comptes publics, les collectivités devront y contribuer par une réduction de leurs dépenses. Le Gouvernement souhaite réduire leur dotation de fonctionnement de 2,250 milliards sur la période 2013 - 2015.

Voilà toutes chaudes les mesures projetées. Elles doivent éclairer les choix municipaux et intercommunaux, même si ces mesures sont encore à l'état brut.

Le Parlement va en débattre et on verra le sort qu'il leur réserve et quelle place chacun en France y trouvera ! A vos réflexions.

Jean PRORIOLE
Député-Maire

Assainissement des Granges



Actuellement, les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sur le secteur des Granges sont en cours de réalisation par l'entreprise BOUCHARDON. Ils permettront de supprimer les arrivées d'eaux pluviales à la station d'épuration. Ces travaux consistent à remplacer une conduite en fonte de 100 posée dans les années 1950 par une conduite en P.V.C de 140 et 160 pour les eaux pluviales et à poser une canalisation d'eaux usées en P.V.C de 200. Les branchements existants des maisons individuelles seront repris sur le parcours afin de séparer les eaux pluviales et les eaux usées.

Merci à tous les riverains d'accepter quelques perturbations pendant l'exécution de cette opération.

Rénovation des réservoirs d'eau potable de Chazelet et de Chanteduc

Pendant le mois de juillet, les entreprises SORREBA et BOUCHARDON ont réalisé les travaux de rénovation des réservoirs d'eau potable de Chazelet et de Chanteduc.

A Chazelet, le réservoir est alimentée par des puits de captage et par la station de pompage de Bérard. Il comporte 3 cuves de 50 m³ chacune. Les travaux ont consisté à refaire une étanchéité de ces cuves avec de la résine, à refaire la chambre des vannes et les canalisations qui montraient quelques signes de corrosion.

A Chanteduc, le réservoir comprend une seule cuve de 100 m³ qui est alimentée par une canalisation depuis celui de Chazelet. Là aussi, une étanchéité du réservoir et un changement des vannes et des canalisations ont été réalisés. La réception des travaux a eu lieu le 27 septembre en présence de Jean PRORIOL, Marc MILLION, Jean REYNAUD, directeur des travaux et Michel CLEMENSON du Syndicat des Eaux Loire Lignon.



P.L.U

Le 27 novembre 2009, le conseil municipal a décidé la mise en place d'un P.L.U (plan local d'urbanisme) sur le territoire de la commune de BEAUZAC.

Le P.A.D.D (le projet d'aménagement et de développement durable) a été présenté par Madame PIEGT du Cabinet REALITES au conseil municipal du 23 mars 2012. Les 5 principales orientations retenues sont un développement cohérent et équilibré, la préservation de l'identité beauzacoise, le "confortement" de BEAUZAC en tant que pôle économique et de services, la préservation de l'agriculture et la valorisation de la qualité paysagère.

Depuis, une commission a sillonné BEAUZAC, afin de mieux se rendre compte sur le terrain du classement à mettre en place.

Le zonage est en cours. Les terrains peuvent être classés en 4 catégories :

- Zone verte ou naturelle
- Zone agricole
- Zone d'activités
- Zone constructible.

Ensuite, il faudra élaborer un règlement pour chacune des zones. Affaire à suivre...

Rentrée scolaire



Comme chaque année, lorsque le mois de septembre arrive, les enfants ont repris le chemin de l'école.

A l'école publique, 216 élèves se sont rassemblés dans les cours avant d'être conduits dans leur classe respective avec leur enseignant pour l'année scolaire. En attendant la construction de l'extension des bâtiments, deux salles de la maison Saint Régis sont affectées aux CP et CE1. La direction de l'établissement est toujours assurée par M^{me} Delphine PETIOT. L'équipe éducative a été un peu modifiée ; M. Jean-Luc FAURE a été remplacé par M. Alain DEGORCE qui arrive de RETOURNAC.

L'équipe :

CLASSE	ENSEIGNANTS	Nombre d'élèves	ATSEM
PS1 / PS2	M ^{me} PETIOT Delphine (M ^{me} PALTANI-TARDY Delphine, le vendredi)	13 + 27	M ^{me} ROYER Sylvie
MS	M. MARGOT Hervé	20	M ^{me} DOUPLAT Chantal
GS	M ^{me} GUILLAUMOND Catherine	22	M ^{mes} MOULIN Séverine et JACOB Rachel
CP	M ^{me} CANTAIS Elisabeth (M ^{me} PALTANI-TARDY Delphine, le jeudi)	21	
CP / CE1	M. GUILLAUMOND Vincent	8 + 6	
CE1	M ^{me} THIERSE Florence	21	
CE2	M ^{me} AUBERT Florence (M ^{me} BOYER Pascale, le jeudi)	29	
CM1	M ^{me} BENOIT Nathalie	26	
CM2	M. DEGORCE Alain	23	

Chantal DOUPLAT et Sylvie ROYER, ATSEM sont affectées dans les classes maternelles ainsi que Séverine MOULIN et Rachel JACOB. Elles effectuent aussi l'entretien des classes.

Garderie :

La garderie du matin de 7h30 à 8h20 est assurée par Chantal DOUPLAT et Françoise BRIAT. Cette année, la garderie du soir a été rallongée d'une demie heure à la demande des parents. Elle est confiée par Marie-Line VARENNE de 16h30 à 18h30. Cependant toute présence au-delà de 18 heures, sera facturée 1 euro par jour et par enfant. La facturation sera faite avec les repas de la cantine.

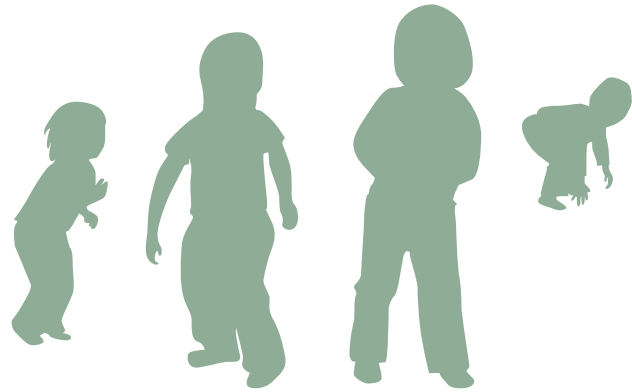
Association de parents école publique :

Le SOU présidé par Madame Véronique ESPAZZA est une association de parents de l'école publique qui organise de nombreuses manifestations tout au long de la période scolaire (bourses aux vêtements, marché de Noël, friperie, loto...). Les bénéfices permettent de financer des sorties, des activités ou des investissements pour les enfants de l'école.





A l'école privée Saint Joseph, Christophe MORANGE, directeur, attendait les 112 enfants inscrits et répartis en 5 classes.



L'équipe éducative est inchangée :

CLASSE	ENSEIGNANTS	Nombre d'élèves	ATSEM
PS1 / PS2 / MS	M ^{me} GENEST-FAURE Séverine	6 + 11 + 6	M ^{me} Josy PONCET
MS/GS	M ^{me} BOIZARD Anne	5 + 18	M ^{me} Nathalie TARDY
CP/CE1	M ^{me} COULOMB Marie Noëlle	15 + 7	
CE1/CE2	M ^{me} VASSELON Catherine	7 + 14	
CM1/CM2	M. MORANGE Christophe	10 + 13	

Associations de parents école privée :

A l'école privée, il existe deux associations de parents :

L'O.G.E.C (organisme de gestion des écoles privées) a en charge tout le personnel qui gravite autour de l'établissement c'est-à-dire les ATSEM, le personnel de service, les E.V.S... ainsi que le fonctionnement et les investissements de l'école Saint Joseph.

L'A.P.E.L (association de parents des écoles privées) présidée par Myriam STEVE, met en place de nombreuses manifestations (loto, vente de fleurs, ...) afin de récolter des fonds pour aider à financer des sorties, des activités et des investissements pour les enfants de l'école. Cette année, l'APEL innove et organise une marche automnale le dimanche 14 octobre au matin avec un circuit de 5 km et un autre de 10 km. Un parcours VTT de 25 km pourra être réalisé par ceux qui préfèrent le vélo.

Ramassage scolaire :

Pour l'année scolaire 2012-2013, 4 bus sillonnent la campagne beauzacoise pour aller chercher et ramener les enfants à leur domicile.

Le bus communal de 20 places, conduit à tour de rôle par les employés, effectue des rotations sur le Fraise-Haut, Vaures, Bransac, Brenas, La Grange et la Para.

Les trois autres bus appartiennent aux Ets GOUNON. Une trentaine d'élèves sont transportés du centre bourg jusqu'à Pont de Lignon afin de leur permettre de prendre la navette qui les emmène à YSSINGEAUX.

Madame COTTIN Mireille conduit un bus de 9 places pour aller au Theil, Chizeneuve et ensuite Grand Champ, le Viillard et les Bernauds.

Madame VYE Cathy, avec un bus de 22 places, effectue des rotations sur Confolent, les Rioux et ensuite Bérard, le Cortial Bas, le Cortial Haut et Chazelet.

Et Monsieur FAYOLLE conduit un bus de 33 places pour aller à Grand, Chevalier, Peyragrosse, le Monteil, Pirolles, Lioriac. Le ramassage est un service gratuit pour les familles. Mais il faut savoir que les coûts journaliers par bus varient de 142.80 € à 259.22 €.





Cantine :

Pas de changement pour la cantine. Marie-Line VARENNE et Hélène LAMEIRA sont affectées au service des repas, de la vaisselle et de l'entretien des locaux.

Deux services sont mis en place :

Au 1^{er} service, tous les enfants de l'école Saint Joseph, les maternelles et la classe de CM1 de l'école publique mangent à 11h45.

Au 2^{ème} service, les autres élèves des classes primaires de l'école publique arrivent à 12h30 pour prendre leur repas.

Le 23 Octobre 2012 (dans le cadre d'un repas intergénérationnel) tous les enfants de la cantine iront manger au Foyer Bon Secours afin d'égayer une journée des personnes âgées.

Informatique dans les écoles :

Dans le cadre de la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), l'Etat aide au financement des équipements numériques des écoles à condition que les communes abondent au même niveau financier. La commune de BEAUZAC a fait une demande auprès des services concernés qui a été acceptée.

A l'école privée, 2 tableaux numériques sont déjà en place depuis septembre. La mise en service a été effectuée par le fournisseur et par Franck FLORIN.

A l'école publique, 2 TBI + vidéo projecteur + ordinateur portable seront installés pendant les vacances de la Toussaint.



Activités

Activités	Lieu	Jour	Contact
Art Floral	Maison des Associations	Une fois par mois / Début 24/09/2012 / Voir M ^{me} Mounier	Maryvonne Mounier 06 60 12 34 46
Arts du Cirque	Salle Polyvalente	Enfants: Mercredi 9h30-11h30	Willy Pautrat 04 71 56 47 37
		Ados et Adultes: 18h30-20h30	
Badminton	Salle Polyvalente	Mardi 20h30-22h30	Vincent Guillaumond 04 71 51 52 45
Basketball	Salle Polyvalente	Baby Basket U7: Mercredi 13h30-14h15	Daniel Bousqueyraud 04 71 61 49 70
		Mini Poussines: Mardi 17h15-18h30	
		Poussines: Jeudi 17h-18h30	
		Benjamines: Mercredi 17h15-18h30	
		Minimes: Mercredi 16h-17h	
		Cadettes: Mercredi 18h45-20h	
		Juniors garçon: Mercredi 20h-21h30	
		Seniors filles: Vendredi 18h30-21h15	
Seniors garçons: Vendredi 21h15-22h30			
Equipe loisirs: Lundi 19h30-21h			
Beaucal (Accueil ados)	Maison Rey	14 à 17 ans: Samedi 14h-18h et vacances scolaires	Willy Pautrat 04 71 56 47 37

Beauzac Fitness Gym	Maison des Associations	Lundi 18h15-19h15	Dolly MORIN 04 71 61 49 07
		Mardi 20h-21h30	
	Maison Saint Regis	Vendredi 9h30-11h Mercredi 20h-21h	
Boule de Vaures	Boule de Vaures	Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche 15h-20h	Pétanque: Noël Dubouchet 04 71 61 85 40
			Lyonnaise: Louis Soulas 04 71 66 75 71
Boule des Amis	Boule des Amis	Tous les jours 10h-12h30 et 15h-20h	Manuel Araujo 04 71 61 58 74
Boule de Confolent	Boule des Amis	Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi et Dimanche 15h-20h30	Jean-Louis Dumas 04 71 61 50 22
Boule de Lioriac	Boule de Lioriac	Samedi, Dimanche et Jours Fériés: Après-midi	-
Cap Evasion	Pôle Petite Enfance à Vourze	Les mercredi et pendant les vacances scolaires: 7h-18h	Josiane Giraud 04 71 61 52 04
Chasse	Départ de la Poste	Mercredi - Samedi - Dimanche	Régis Barret 04 71 65 34 04
Club des aînés	Salle des Remparts	Jeudi 14h	Claudius Murgue 04 71 61 48 99
Club Féminin (Dentelle au carreau, peinture, couture, mosaïque, tricot)	Maison des Associations	Lundi et Jeudi 14h-17h	Josette Cheynard 04 71 61 57 29
Country	Maison des Associations	Intermédiaires: Vendredi 18h30-20h	Frédérique Gouin 04 71 61 54 87 ou Cathy Vye 04 71 61 83 90
		Confirmés: Vendredi 20h-21h30	
Danse de salon	Maison des Associations	Mardi semaine impaire: 18h-19h30	Monique Surrel 04 71 61 44 06
Dessin Adultes	Maison des Associations	Jeudi Après-midi	Odile Dutin 04 71 61 41 32
Dessin Enfants	Maison des Associations	Mardi 17h45-19h15	Dominique Champeix 04 71 61 54 12 ou Corinne Jacob 04 71 61 54 12
Fanfare	Maison Saint Regis	Cours de Clarinette, Flute et saxophone: Un mardi sur deux à 17h	Jean-Pierre Moncher 06 24 64 44 66
	Salle des associations de Monistrol	Répétition: Tous les Vendredi à 20h	
Ecole de musique	Maison Saint Regis	Heures de cours en fonction de l'instrument	Robert Surrel 04 71 61 44 06 ou Cathy Vye 04 71 61 83 90
Ensemble Vocal	Salle des Remparts	Mardi 20h30-22h	Noëlle Calmard 04 71 61 48 26
Football	Stade de la Garenne	U6-U7: <i>Entrainement:</i> Mardi 17h45-18h45 / <i>Compétition:</i> le samedi matin	Gio Giunta 06 22 77 86 83 et Josselin Clavier 04 71 61 52 02
		U8-U9: <i>Entrainement:</i> Mardi 17h45-18h45 / <i>Compétition:</i> le samedi après-midi	Christophe Grand 06 70 03 49 95
	Beauzac/Retournac	U10: <i>Entrainement:</i> Mercredi 15h-16h30 (Mois impair à Beauzac et mois pair à Retournac) / <i>Compétition:</i> le samedi après-midi	Fabrice Paul 06 07 35 11 11
		U11: <i>Entrainement:</i> Mardi 17h30-19h30 (Mois impair à Beauzac et mois pair à Retournac) / <i>Compétition:</i> le samedi après-midi	Eric Brayac 04 71 61 81 63

	Beauzac/Retournac	U12-U13: Entraînement: Mercredi : Mois pair à Beauzac (16h30-18h) et mois impair à Retournac (17h30-19h)) / <i>Compétition:</i> le samedi après-midi	Frédéric Briat 04 71 61 44 87
		U14-U15: Entraînement: Mercredi 18h-19h30 à Beauzac et Vendredi 18h-19h30 à Retournac / <i>Compétition:</i> le samedi après-midi	Christophe Palhier 06 66 19 71 08 et Lionel Bousqueyraud 06 22 29 40 24
		U16-U17-U18: Mercredi 18h à Retournac et Vendredi 18h à Beauzac / <i>Compétition:</i> le samedi après-midi	Maxime Cancade 06 14 86 08 36
	Stade de la Garenne	Séniors: Entraînement: Mardi 17h45-18h45 / <i>Compétition:</i> le samedi matin	Hervé Roux 06 68 95 20 02 Christian Brun 04 71 61 47 53 Christophe Varenne 04 71 61 48 75
Italien	Maison Saint Regis	Lundi 18h	François Albertini 04 71 59 48 74
Judo	Salle Polyvalente	Lundi 17h-20h	Sylvie Soleihac 04 71 61 50 42
Karaté	Salle Polyvalente	Enfants: Mardi et Jeudi 18h45-19h30	Anita Lopez 06 26 90 82 06
		Adultes: Mardi et Jeudi 19h45-21h30	
Marche	Départs Salle Polyvalente	Tous les 1^{er} dimanche du mois: Départ 14h15	Christian Cheynard 04 71 61 57 29
	Départs Place de la Poste	Tous les 3^{ème} samedi du mois pour les dames: Départ 8h45	
Modern Jazz	Maison Saint Regis	Enfants: Jeudi à 16h30	Céline Dugat 06 18 90 35 30
		Adultes: -	Luce Holtzer 04 71 61 50 66
Moto Club	Non défini	Sorties en entente avec le Président Gilles Brenas	Gilles Brenas 09 50 95 44 03
Patois	Maison des Associations	Mardi semaine impaire: 18h-19h30	Monique Surrel 04 71 61 44 06
Poterie	Local de l'association	Enfants: Mardi 17h-18h30 (CE2, CM1, CM2)	M^{me} Giraud 04 71 61 52 04
		Enfants: Mercredi 9h30-11h (CP, CE1)	
		Adultes: Lundi 14h-17h et Mardi 14h-17h puis 19h-22h	
Rock'n Roll	Salle Polyvalente	Enfants débutants et adultes intermédiaires: Vendredi 19h-20h	Joëlle Peyragrosse 04 71 61 49 63
		Ados confirmés: Vendredi 20h-21h30	
Tarot	Maison des Associations	Lundi 20h-23h	Maryvonne Mounier 06 60 12 34 46
Tennis	Salle Polyvalente	Enfants: Mardi 18h30-20h30 et Samedi 8h30-11h00	Georges Mounier 06 86 16 05 13
		Adultes: Jeudi 20h30-22h30 et Dimanche 9h30-11h30	
Tennis de Table		Lundi et Vendredi 20h-22h30	Louis Farjon 04 71 61 43 00
Thaï Shi	Salle Polyvalente	Mercredi 19h45-21h30	Anita Lopez 06 26 82 06
Yoga	Maison des Associations	Jeudi 10h-11h30	Colette Aubert 04 71 61 42 67



Club Ado

Après avoir reçu un appel à projet de la CNAF, trois adolescents du Beaucal (association qui accueille des jeunes de 14 à 17 ans pour des activités extrascolaires) ont eu l'idée de partir dans différents coins de l'Europe dans le but de découvrir et de rencontrer d'autres populations (nouvelles cultures, nouvelles gastronomies, nouvelles langues).

Ce projet fut retenu et la CAF s'est engagée à les aider financièrement ainsi que d'autres partenaires : la Mairie de Beauzac, la Communauté De Communes Les Marches Du Velay, et des Partenaires Privés qui les ont sponsorisés. Pour financer leur voyage les adolescents ont mis en place plusieurs actions : de nombreuses ventes de crêpes, des concours de baby-foot, le bal sans alcool « le Bal'zac » destiné aux 14 / 17 ans, des travaux de rénovation, des participations à des vide greniers, des ventes de pizzas, organisation d'un concert...

Au travers de ses permanents, de ses animateurs et de ses bénévoles CAP EVASION a apporté une aide essentielle à la réalisation de ce projet porté par les jeunes du Beaucal.

Ils ont travaillé sur ce voyage pendant deux ans. Il s'est déroulé cet été pendant 21 jours, accompagné de quatre adultes.

Ce projet n'a pas seulement pour but de faire découvrir différentes cultures, mais également de faire connaître la nôtre. A leur retour, les jeunes vont réaliser un reportage où ils montreront ce qu'ils ont vu et appris et présenteront les différentes richesses et particularités des pays visités.

Nos vingt jeunes sont partis de Bas en Basset en train et se sont séparés à Lyon en 2 groupes :

1^{ère} partie du voyage : Du 1^{er} Août au 09 août 2012

Un premier groupe de 10 jeunes a pris la direction de Barcelone en Espagne. Le lendemain ils quittent l'Espagne pour rejoindre Porto où ils font de nombreuses visites. Deux jours après ils se dirigent vers Lisbonne (capitale du Portugal) en passant par Aveiro, Figuera da Foz et Leiria.

Un second groupe a pris la direction de l'Italie pour arriver à Bari afin d'embarquer pour la Grèce. Arrivé à Patras, ils ont gagné à Athènes où ils ont visités le Parthénon, le Temple d'Athéna ... etc

2^{ème} partie du voyage : Du 10 Août au 21 Août 2012

Les deux groupes se sont retrouvés en Finlande avec pleins de jolis paysages dans la tête le 10 Août au matin à Helsinki. Nos vingt aventuriers ont traversé la Laponie, la Suède et le Danemark. Ils sont allés jusqu'au cercle polaire avec une escale à Rovaniemi. Ces adolescents sont revenus en France le 21 Août à Lyon et bien sûr ont retrouvé leurs familles à la gare de Bas.

Nous attendons tous avec impatience le reportage promis pour nous faire découvrir leurs multiples visites, activités et rencontres.



Jeunes et Beauzacois

La municipalité est ravie de vous informer de la reconstitution d'une association de jeunes beauzacois. C'est d'ailleurs sous le nom de « Jeunes et Beauzacois » que l'ancien « Club des Jeunes de Beauzac » va sortir de son sommeil.

Suite à une rencontre avec M. le Maire et plusieurs réunions entre une douzaine de volontaires, le nouveau bureau de l'association a été constitué :

Président : Florentin AUBERT

Vice Président : David SATRE

Trésorier : Florian CLAVARON

Trésorier adjoint : Alexis DELORME

Secrétaire : Elodie ISSARTEL

Secrétaire adjoint : Romain BATHIE

Le temps de régler les formalités administratives avec l'ancien bureau du club des jeunes, l'association Jeunes et Beauzacois devrait se pencher rapidement sur de futurs projets. Avant la mise en sommeil de l'association de leurs aînés, une somme d'argent avait été confiée au Comité des Fêtes. Celui-ci s'était engagé à la restituer au repreneur suivant.

Cette association sera accessible à tout beauzacois pour autant qu'il atteste d'un âge minimum de 18 ans et ne dépasse pas la barre des 30 ans. Un courrier sera envoyé à tous les membres potentiels de la commune. Pour toute information concernant l'association, vous pouvez prendre contact à l'adresse électronique suivante : florentin.aubert@gmail.com

Cap évasion

Pour l'accueil de loisirs l'été s'est bien passé avec une bonne fréquentation en moyenne 50 enfants par jour, pour le contenu des programmes vous pouvez voir les programmes sur le site.

Pour l'été à souligner l'arrivée d'une nouvelle directrice Pauline en remplacement de Virginie.

A la rentrée les mercredis ont bien démarré, les ateliers cirque ont débuté la 1^{ère} semaine d'octobre le mercredi matin de 9h30-11h30 pour les enfants scolarisés en primaire, pour les ados et adultes le jeudi soir de 18h30-20h30 à la salle polyvalente (il reste des places).

Les ateliers poterie adultes ont beaucoup de succès et ont débuté aussi la 1^{ère} semaine d'octobre (lundi 14h -17h ; mardi 14h-17h ; mardi 19h-22h) à l'ancien atelier Dufau à côté de la Maison des Associations. Il y a encore quelques places de disponibles.

Les enfants ont aussi repris l'activité poterie la 1^{ère} semaine d'octobre le mardi 17h-18h30 et mercredi matin de 9h30-11h à l'ancien atelier Dufau à côté de la Maison des Associations. Quelques places sont encore disponibles.

Médiathèque



Comme toutes les années au mois d'octobre, la médiathèque de Beauzac, en collaboration avec celles de Retournac, Lapte, Grazac et Saint-Julien-du-Pinet, organise l'événement « LIRE EN FÊTE ». Cette année, nous mettons l'accent sur l'évasion avec le thème « VOYAGES ET VOYAGEURS ». Plusieurs manifestations sont organisées ainsi que différentes expositions sur ce même thème, dans les différentes communes. A Beauzac, le vendredi 26 octobre à 13h30, aura lieu l'exposition « Autour du Moyen Orient ».

A noter cependant :

- Le mardi 16 octobre à 20 heures, soirée pyjama .

- Le mercredi 7 novembre à 14 heures, heure de conte sur le

thème de la nature et de l'automne suivie d'une activité manuelle.

- Le mercredi 5 décembre à 14 heures, heure de conte sur le thème de l'hiver et de la neige avec la troupe de conteurs « compagnie à galoches ».

(Pour toutes ces manifestations, pensez à vous inscrire au 04 71 61 50 34)

De plus, nous préparons pour le mois de décembre une exposition nommée « Beauzac' Art ». Nous lançons un appel à tous les artistes amateurs de Beauzac qui voudraient bien nous prêter des objets créés par leur soin (Peinture, aquarelle, poterie, dentelle, patchwork, ...)

Vie locale des remparts

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Une exposition de champignons organisée par l'office de tourisme Intercommunal des Marches du Velay bureau de Beauzac et l'association « Vie locale des Remparts » aura lieu le samedi de 14h à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h30 à la salle de l'Espace des Remparts à Beauzac. M. PIOT participera à cette manifestation où différents types de champignons seront présentés, notamment les comestibles et non comestibles, que l'on rencontre fréquemment dans nos bois.

CONCOURS DES JARDINS POTAGERS

La vie locale des remparts a organisé pour la première année un concours de jardins potagers. 5 participants c'étaient inscrits, 5 récompenses ont été distribuées. Christelle GIBERT, Rue de Camigliano (1^{er} prix), Marius DUCHAMD, Rue de la Grande Fontaine, Roger POCHELON, Vaures, Georges FAYOLLE, Vaures et Jean-Michel GAGNE, Le Suc.



Le recensement donne des droits

- Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en 1996, domiciliés dans la commune sont invités à se présenter en mairie muni du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité pour se faire recenser le jour de leurs 16 ans.

Lors de l'exécution de cette formalité, une attestation de recensement est délivrée. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, par exemple le BAC, le BEP, le Permis de conduire ...

Médaille de la Famille

Promotion au titre de l'année 2013

Les dépôts des dossiers pour l'attribution de la Médaille de la Famille au titre de la promotion de l'année 2013 doivent nous parvenir avant le **Samedi 10 Novembre 2013**.

Inscriptions listes électorales

Les personnes nouvellement installées sur la commune de BEAUZAC ou qui n'étaient pas encore inscrites sur la liste électorale, sont invitées à passer au secrétariat de mairie avant le **31 Décembre 2012**.

Défibrillateurs

Récemment, la municipalité a décidé de s'équiper de défibrillateurs automatisés externes. La quantité et l'emplacement se fera en fonction de plusieurs critères:

- le contenu des devis proposés,
- l'implantation en intérieur ou extérieur,
- une étude sur les lieux à risques en fonction du type de population,
- l'accessibilité sans risques de dégradations,
- l'entretien et la gestion des données de l'appareil,
- etc,...

Un équipement complet de tous les lieux publics ne pourra se faire en une seule fois car il faut savoir que le coût de l'appareil seul varie de 1500 à 2500 euros suivant le fabricant.

En France, 35 000 décès causés par un arrêt cardiaque ont lieu chaque année et le taux de survie des victimes se situe entre 5 et 10%. Sans mise en place rapide d'une chaîne de survie, le décès de la victime intervient dans un délai très court. Chaque minute sans soins, réduit de 10% les chances de survie.

Dés qu'un arrêt cardio-respiratoire est suspecté (perte de connaissance, absence de pouls et absence de respiration) il faut immédiatement mettre en œuvre cette chaîne de survie:

- 1) **Alerter les secours (appel 15, 18 ou 112)**
- 2) **Mise en place d'une réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque)**
- 3) **Application d'un défibrillateur entièrement automatique**
- 4) **Prise en charge par des secours professionnels.**

Aucune formation n'est imposée pour utiliser un défibrillateur. Comme pour un extincteur, l'utilisation précoce de l'appareil prévaut largement sur le niveau de maîtrise de celui-ci. Cependant des formations aux gestes de premiers secours, notamment le PSC1, dispensées par de nombreuses associations et professionnels du secours, incluent une formation de base à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe et au massage cardiaque.

Réussite du 8ème WE du vélo de l'AB Cyclisme



La Fête du vélo de BEAUZAC a eu lieu les 1^{er} et 2 septembre. Grâce aux adhérents de l'association qui se sont impliqués en nombre avec l'appui de sympathisants, cette manifestation s'est déroulée sans aucun problème au niveau de la sécurité qui est la priorité pour l'organisation du club. Il y a eu sur les 2 jours 228 participants, ce qui constitue un record pour cette 8^{ème} année. Les coureurs locaux étaient nombreux, mais la participation s'étend maintenant à tout Rhône-Alpes et à l'Auvergne, certains viennent même de départements plus éloignés : Corrèze, Bouches-du-Rhône.....

Heureusement la pluie a épargné cette manifestation. Le froid a toutefois sévi, en particulier le samedi dissuadant sans doute quelques potentiels participants de se joindre aux groupes qui ont sillonné entre Sucs et vallées pendant tout le week-end.

Le samedi a été orienté sur des randonnées dans les « Sucs Beauzacois », en VTT, Vélo route et marche. Ce sont 192 participants qui ont apprécié ces circuits nature parcourant de 12 à 100 km et franchissant des dénivelés « substantiels » allant jusqu'à 2000 m sur le circuit route de 100 km. La dépense d'énergie nécessaire a, selon les participants été largement compensée par la beauté des sites que même certains locaux ont découvert, car ils ne sont accessibles qu'à pied ou en VTT. Le circuit pédestre de 12 km a attiré presque 40 participants sur les hauteurs de Grandchamp. Les circuits VTT ont été empruntés par 110 amateurs, en particulier le grand circuit de 55 km qui a été très apprécié. Les 2 circuits « route » de 65 et 100 km ont également été appréciés avec plus de 40 participants.

L'ambiance était bonne dans les tablées où les acteurs se sont retrouvés après leurs périple pour manger avec appétit les produits locaux. De nombreux lots étaient offerts et l'intérêt s'est accru au moment du tirage au sort du magnifique VTT, offert par le magasin LEGEND STORE de Bas en Basset, qui a été attribué à un heureux stéphanois.

Le dimanche la grimpeée beauzacoise a également connu un net succès. 36 personnes ont franchi les 400 m de dénivelé avec des passages à plus de 10% sur une distance de 5,5 km. C'est un record de participation pour une épreuve très spécifique. Le vainqueur MONIOT Maxime du VC Velay a battu le record de la montée en réalisant un temps de 14'43" abaissant de 18" le temps réalisé en 2006 par Bruno CHANGEAT, spécialiste reconnu de ce type d'effort, battant de peu LOMBARDO Alexandre le vainqueur de l'an dernier et aussi vainqueur en 2009. Le podium a été complété par BONNEFOY Cédric de St Etienne, Bruno CHANGEAT échouant au pied du podium. La forte participation de jeunes de Beauzac a été remarquée. L'un d'eux, Thomas GONCALVES a fini 1er Beauzacois à la 6^{ème} place. D'autres très jeunes sont montés avec leurs papas sans rechigner en obtenant des temps honorables pour leurs âges.

Les Vainqueurs par catégories :

- féminines : GIRAUD Barbara du VC Velay
- 18 ans : COMPEYRON Robin de BEAUZAC
- 18-29 ans : MONIOT Maxime du VC Velay
- 30-39 ans : CHANGEAT Bruno de ST CHAMOND
- 40-54 ans : QUEILLE Jean-Louis de TULLE
- + 55 ans : OUILLOIN Bruno du PUY

Cette manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle des Remparts où le Maire de BEAUZAC, Monsieur PRORIOL, en présence de Monique SURREL et des représentants de la Municipalité, à chaleureusement félicité tous les participants ainsi que les organisateurs.



ARPA

Qui sommes nous ?

ARPA: Association Régionale de protection animale
Association loi 1901 fondée en 1995 dont le siège social est
fixé à Pirolles 43590 Beauzac.

Notre rôle :

- Protection des animaux, particulièrement des chats libres : **stérilisations, soins et interventions diverses** ainsi que quelques adoptions avec suivi.
- Des tournées de **nourrissage** des chats libres stérilisés sont effectuées quotidiennement. Ces animaux, **protégés par la loi**, font l'objet d'un **suivi sanitaire**.
- Répertoire les chats libres en les marquant à l'oreille (encoche)
- Amélioration des conditions de vie de tout animal repéré par l'association.
- Sensibiliser et informer tout public sur la protection animale et plus particulièrement sur les chats libres.
- Apporter soutien et conseils aux propriétaires de chats et les sensibiliser à la nécessité de les faire stériliser.

Comment nous aider :

Malheureusement, chaque année nous devons faire face à de nombreux et lâches abandons de chats ou de chatons dans les rues ou dans la campagne.

La petite structure actuelle ne peut plus accueillir d'autres pensionnaires et nous aimerions pouvoir construire une autre structure afin de remplir correctement notre rôle.

Chacun doit être responsable de son animal et doit se rendre compte de la nécessité de le faire stériliser.

Vous pouvez ainsi nous aider en :

- Adhérent à l'association (10 € pour l'adhésion simple)
- Apportant de vieilles couvertures, de vieux pulls....
- Signalant les animaux maltraités et les chats errants
- Adoptant un chaton ou un chat adulte (donation libre)
- Donnant de la nourriture, des médicaments...
- Achetant divers objets (calendriers....) vendus lors des manifestations.
- Devenant bénévolement famille d'accueil pour les chats et chatons à adopter.

La stérilisation est vraiment très importante, elle évite les abandons et les maltraitements qui peuvent en découler ; en outre, elle rend les chats beaucoup plus propres, moins fugueurs et plus câlins. Les petits que vous essaieriez de faire adopter (ils ne le sont généralement pas tous...) prendront malgré eux, la place d'un chat qui attend sa chance dans un refuge.

Rappel : Le tir des chats errants n'est plus autorisé depuis 1985.



Vous pouvez porter plainte (contre X) en cas d'empoisonnement de tir ou autres maltraitements sur votre animal (articles R655-1, R653-1, r654-1, r655-1 et 521-1 du code pénal).

Trisomie 21 – Opération petits déjeuners livrés à domicile

Dans le cadre de la Journée Nationale de la trisomie 21, dimanche 18 novembre 2012, l'association TRISOMIE 21 Haute-Loire prend une initiative des plus originales et des plus agréables : livrer à votre domicile un petit déjeuner complet à base de produits locaux dans plusieurs communes du département, aux habitants qui le désirent

Le CCAS de BEAUZAC a décidé de s'associer à cette belle aventure BEAUZAC sera une nouvelle commune relais.

Ces petits déjeuners seront composés principalement de produits fabriqués en Haute-Loire.

Au menu : 1 litre de lait, yaourt, petit pain, croissant, muesli de l'étudiant, dosettes café, thé, chocolat, beurre + confiture, pomme, journal ...

Prix 5 € - date limite de réception de commande : 31 octobre pour une livraison le matin du dimanche 18 novembre, Journée Nationale de la Trisomie 21.

Un bon de commande à retourner accompagné d'un chèque est joint à ce numéro de « Beauzac Infos »

L'association Trisomie 21 Haute-Loire lance un appel à bénévoles pour aider aux livraisons de petits déjeuners sur la commune, à pied, avec votre véhicule ou pour accompagner un chauffeur, au départ de la salle des Remparts.

Si vous êtes disponible le dimanche matin 18 novembre à 7h30 merci de contacter Monique SURREL au 04 71 61 44 06 ou Brigitte BOUS-QUEYNAUD au 04 71 61 49 70

L'opération "petits déjeuners" n'existe que par la présence de nombreux bénévoles. Merci d'avance.

Cette livraison de « petits déj' » n'est bien sûr qu'un prétexte à la rencontre, à la convivialité. L'association locale comme toutes les associations Trisomie 21 œuvre à l'insertion dans la vie active, et dans la vie sociale tout court des personnes porteuses de trisomie 21 : scolarité, loisirs, formation professionnelle, emploi, logement comme le rappelle l'axe de communication de Trisomie 21 France : C'est ma vie ! Je la choisis.

En commandant votre petit déjeuner ou en parlant de cette opération autour de vous, vous apporterez votre concours à l'action des bénévoles de TRISOMIE 21 Haute-Loire et vous participerez à un large élan solidaire.

Saison culturelle

Théâtre :

La guerre des paillassons (Troupe de la Capucine)

samedi 20 octobre 2012 20h30 - Espace « La Dorlière »

Un couple sans histoires. Des concierges atypiques avec des gosses insupportables. Une potentielle future star de l'écran et une autre de la coiffure.

Une déprimée qui attire les ennuis. Des policiers un peu dépassés par les événements.

Bref, un cocktail apparemment hétéroclite mais tout finira par se mettre en place.

Fort du succès de la pièce "Maman pète les plombs" jouée en 2010 à l'Espace « La Dorlière », la commission culturelle a souhaité vous proposer cette nouvelle pièce pour débiter cette saison culturelle sur un moment de joie et d'humour. Créée en 1999, la troupe de la Capucine joue ses pièces depuis 2004, installée à Saint-Ferréol-d'Auroure (Haute-Loire) à quinze kilomètres au Sud-Ouest de Saint-Etienne et à une soixantaine au Nord-Est du Puy-en-Velay, à l'extrême limite entre Auvergne et Rhône-Alpes.

La Capucine a choisi la comédie et le théâtre de boulevard comme terrain de jeu et c'est sous le pseudonyme de Marie Laroche-Fermis que Marie-Claude Ferraris, fondatrice et vice-présidente de la Capucine, écrit ses pièces. Passionnée d'écriture et de théâtre, Marie est née à Saint-Etienne où elle a longtemps habité et réside depuis 1993 à Pont-Salomon (Haute-Loire), commune voisine de Saint-Ferréol-d'Auroure.

<http://www.latroupedelacapucine.fr/>

Billetterie

Plein tarif : 8 €

Abonnement : 6 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 6 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

Office de tourisme des Marches du Velay

bureau de Beauzac **04 71 61 50 74**

bureau de Monistrol sur Loire **04 71 66 03 14**



Concert Reggae – Rock :

Jah Gaïa en concert

Samedi 24 novembre 2012 - Espace « La Dorlière »

Jah Gaïa voit le jour à la fin de l'année 2003, suite à la rencontre de quelques passionnés pour trouver aujourd'hui une formation à 7 musiciens. Ils fusionnent leurs influences pour former un groupe aux sonorités chaudes et épicées dégageant une certaine originalité dans les chants, en anglais ou français, avec la combinaison subtile de deux styles différents : nu roots ragga pour JB, roots et mélodique pour Deuf

Deuxième point fort du groupe, ses influences musicales multiples : blues, jazz, soul, chanson française à textes, qui donnent au son de Jah Gaïa une couleur à part dans le paysage reggae français. Après un premier maxi intitulé " Made in Occident" sorti en 2008 et de nombreux concerts, le groupe délivre enfin son premier album en Juin 2010 : "Avec les moyens du bord" Très bien accueilli par le public et soutenu par des partenaires forts dans le paysage reggae avec Reggae Vibes magazine et Reggae.fr. L'album est également sélectionné dans la catégorie meilleur album de l'année reggae français au Reggae Web Awards 2010. Le groupe, à chacune de ses prestations live véhicule un message de paix, de tolérance et de respect. Pour défendre ces valeurs universelles, Jah Gaïa embarque son public et le transporte dans son univers nourri d'actualité mondiale et de simples constats de la vie quotidienne. Aujourd'hui le groupe qui navigue hors des frontières de Saint Etienne poursuit activement sa roots en emmenant un public toujours plus nombreux.

Après une tournée nationale, leur ayant permis de partager des scènes prestigieuses (la Cigale) et de côtoyer des artistes comme Groundation, Dubinc Lee scratch Perry etc... Jah Gaïa s'est désormais imposé comme une valeur sûre dans le paysage reggae Français. Avec « Retour à l'essentiel », Jah Gaïa revient sur le devant de la scène avec un 2^{ème} album plus abouti et plus mature.

<http://www.jahgaia.com>Billetterie

Z3BRA TRIO en concert (1^{ère} partie de Jah Gaïa)



Blanc avec des rayures noires?

Noir avec des Rayures blanches?

difficile de définir ce drôle de zèbre.

Rock-Reggae ou Reggae-Rock en tout cas l'énergie est là. des textes bien sentis en Anglais portés par une musique et son orchestration inventive qui raviront le plus grand nombre.

Trois joyeux comparses animés d'une volonté de faire du bien à l'auditoire:

Avec Fred au chant et à la guitare pédalifère, Pierre à la basse ronronifère et aux choeurs, et Antonin à la batterie pluguifère et aux chœurs pour un Trio au son original et sans compromis.

www.myspace.com/z3bratrio

Billetterie

Plein tarif : 10 €

Abonnement : 8 €

Tarif pré-vente : 8 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Pré-vente, renseignements et réservation

Office de tourisme des Marches du Velay

bureau de Beauzac **04 71 61 50 74**

bureau de Monistrol sur Loire **04 71 66 03 14**

Reportage vidéo HD d'Annie et Pierre Régior :

MONGOLIE, le vertige de la steppe

Samedi 26 janvier 2013 20h30

Espace « La Dorlière »

Il est des destinations pour lesquelles " bout du monde " est plus qu'un cliché : il en est ainsi de la Mongolie à 10 000 km de nos frontières, coincée entre la Sibérie et la Chine.

Dans notre ère où s'abolissent temps et espace, cette distance n'est pas virtuelle si l'on emprunte la voie terrestre, celle des routes et des pistes traversant l'immensité russe ou l'aridité de l'Asie Centrale. Il faut près d'un mois pour se rendre avec un véhicule en Mongolie !

Lent glissement des visages, des habitats, des paysages... Puis vertige de la steppe ! Dans un espace grand comme trois fois la France vivent trois millions de Mongols, la plus faible densité humaine rapportée à une nation. Ce fait est encore plus frappant si l'on sait que près de la moitié d'entre eux vit à Oulan Bator. Aux autres, éleveurs nomadisant au gré des pâturages, l'immensité ponctuée du blanc des yourtes, du brun de la robe des moutons, chèvres, yacks, chevaux et chameaux, du bleu des drapeaux flottant sur les ovoo. L'été, espace et transhumance sont au cœur de la vie des éleveurs mongols.

Survient l'hiver, long et brutal. Dans le confort rustique de la yourte, l'hospitalité des mongols trouve sa pleine dimension. Lors du Nouvel An Lunaire, familles et amis se retrouvent à l'abri de la gher pour partager cadeaux, chants et jeux dans les vapeurs des viandes bouillies et des buuz.

Ce reportage relate cinq mois partagés avec les nomades vivant au rythme du cosmos et des courses équestres dans les espaces vertigineux de ce " bout du monde ".

<http://www.juandelerida.com/>

Billetterie

Plein tarif : 6 €

Abonnement : 4 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 4 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

Office de tourisme des Marches du Velay

bureau de Beauzac **04 71 61 50 74**

bureau de Monistrol sur Loire **04 71 66 03 14**



Centre aquatique l'OZEN



Le centre aquatique L'Ozen situé au Mazel à Monistrol-sur-Loire ouvrira ses portes le 2 novembre prochain.

**Journée « PORTES OUVERTES »
Le samedi 27 octobre 2012**

HORAIRES ESPACE AQUATIQUE	Période scolaire	Petites vacances	Grandes vacances
LUNDI	12h00 - 14h00 17h00 - 19h30	10h00 - 12h30 14h30 - 19h30	10h00 - 19h30
MARDI	12h00 - 14h00 17h00 - 21h00	10h00 - 12h30 14h30 - 21h00	10h00 - 21h00
MERCREDI	10h00 - 12h30 14h30 - 19h30	10h00 - 12h30 14h30 - 19h30	10h00 - 19h30
JEUDI	12h00 - 14h00 17h00 - 21h00	10h00 - 12h30 14h30 - 21h00	10h00 - 21h00
VENDREDI	12h00 - 14h00 17h00 - 19h30	10h00 - 12h30 14h30 - 19h30	10h00 - 19h30
SAMEDI	11h00 - 12h30 14h30 - 19h00	11h00 - 12h30 14h30 - 19h00	11h00 - 19h00
DIMANCHE	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

HORAIRES ESPACE DÉTENTE	Période scolaire	Petites vacances	Grandes vacances
LUNDI	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00
MARDI	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00
MERCREDI	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00
JEUDI	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00
VENDREDI	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00	9h00 - 21h00
SAMEDI	9h00 - 19h00	9h00 - 19h00	9h00 - 19h00
DIMANCHE	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00	9h00 - 12h30

Pour vous permettre de réserver vos activités, des permanences seront assurées au siège de la Communauté de Communes les :

- Samedi 6 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30
- Mardi 16 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30
- Jeudi 18 octobre 2012 de 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi 23 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30
- Jeudi 25 octobre 2012 de 13 h 30 à 16 h 30

Première implantation sur la zone artisanale de Pirolles

Roger SATRE, actuellement situé dans le centre bourg, va s'installer sur la nouvelle zone d'activités de Pirolles. Les locaux actuels ne lui permettant pas d'envisager une extension, le garage SATRE a donc acheté à la Communauté de Communes des Marches du Velay une parcelle de terrain d'une superficie de 5000 m². Le bâtiment comprendra un atelier de 500 m² environ et un hall exposition. Les travaux sont en cours. Grâce à cet agrandissement, le garage SATRE espère accroître son activité et à terme créer deux ou trois emplois.



Habiter mieux

L'Etat, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.), et la communauté de communes des Marches du Velay, s'engage financièrement sur le programme « Habiter mieux ». Désormais, les propriétaires occupants peuvent prétendre à des aides financières conséquentes pour réaliser des travaux de rénovation thermique dans leur résidence principale jusqu'en décembre 2013.

Sous conditions de ressources fixées par l'A.N.A.H., ils peuvent prétendre à une aide de 20 % à 35% du montant des travaux.

Si les travaux permettent une amélioration de la qualité thermique de leur logement de plus de 25%, l'Etat accorde alors une prime supplémentaire de 2100 € et la communauté de communes de 500 €. A titre d'exemple, concernant les travaux, le remplacement d'une chaudière très vétuste ou l'isolation thermique de parois opaques peuvent permettre d'atteindre cet objectif de 25% .

La communauté de communes a mandaté le PACT Haute-Loire pour assurer l'organisation de cette opération. Un technicien, désigné par le PACT Haute-loire sera à votre disposition, dans l'ensemble des communes des Marches du Velay.

A BEAUZAC, la prochaine permanence aura lieu en mairie le **17 Janvier 2013 de 15h30 à 16h30**. (PACT HAUTE LOIRE : 77, rue du Faubourg Saint Jean au PUY en VELAY ; tél. 04 71 09 14 07)



Compte rendu Conseil municipal Séance du 22 Juin 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 22 Juin 2012 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux étaient excusés.

Monsieur Daniel GIDROL, adjoint, donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

1° - Intercommunalité

Le Conseil Municipal approuve le transfert de charges liées à la compétence « Tourisme » transférée depuis le 1^{er} Janvier 2012 à la Communauté de communes « Les Marches du Velay » conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'évaluation des charges transférées réalisée par un cabinet spécialisé KPMG a été validée préalablement par le Conseil Communautaire. Pour la Commune de BEAUZAC, le montant du transfert de charges est fixé à **24 758,00 €** calculé à hauteur de 65 % de l'activité de l'ancien Office de Tourisme de BEAUZAC y compris la mise à disposition du local et les charges supplétives ; la part d'activité restante (35 %) étant maintenue de compétence communale comme la fête du terroir, les maisons fleuries, le calendrier de l'avent et la billetterie des associations et de la saison culturelle. Ce montant viendra en déduction de l'attribution de compensation versée à la Commune au titre de 2012.

2° - Bâtiments communaux – Patrimoine

Le Conseil Municipal approuve le nouveau projet architectural de création d'un espace scolaire en extension de l'Ecole Publique tel qu'il est proposé par Thierry MAGAUD, architecte DPLG, qui tient compte de la demande de l'équipe pédagogique de disposer d'un ensemble cohérent affecté intégralement aux classes maternelles.

Ce bâtiment de plain-pied implanté à l'emplacement de la rue de l'Echauffat est composé de 3 salles de classe de 69 m² environ, d'une salle de repos de 48 m² environ, une salle d'activités physiques et d'évolution de près de 100 m², les sanitaires, un coin accueil de 25 m², un bureau de 15 m², une coursive de 45 m² pour la distribution des salles de classes, et un préau de 64 m² avec cour fermée de 166 m² soit une surface globale de 486 m². Les locaux techniques seront aménagés au sous sol de la salle d'évolution pour profiter de la dénivellation du terrain. Le coût des travaux hors démolition et déplacement de la voirie est évalué par le maître d'œuvre à 615 000,00 € HT

Concernant la démolition des bâtiments existants suite à la consultation publique, l'offre de l'Entreprise MOULIN SA de Monistrol sur Loire d'un montant de 31 390,00 € HT / 37 542,44 € TTC est approuvée et le Maire autorisé à signer le marché de travaux.

Compte tenu de cet élément, le coût global des travaux de construction du bâtiment scolaire y compris honoraires de maîtrise d'œuvre, honoraires contrôles techniques, assurance dommages ouvrage, divers et imprévus ainsi que le réaménagement de la voie publique est évalué à 770 000,00 € HT / 920 920,00 € TTC financé par les subventions de l'ETAT : 113 920,00 € au titre de la DETR et 25 000,00 € au titre de la réserve parlementaire, du Conseil Général au titre du CG2D : 144 000,00 €, par emprunt (400 000,00 €) et par les fonds libres et FCTVA (238 000,00 €).

Sont approuvés l'avant projet et le plan de financement. Par ailleurs, le Maire est autorisé à lancer la consultation dans le cadre de l'article 27 du Code des Marchés Publics et à signer la demande de permis de construire.

Le contrôle technique obligatoire pour vérifier le respect des règles en matière de sécurité incendie et d'accessibilité pour les personnes handicapées est confié au Cabinet APAVE Sud Est pour un montant de 2 950,00 € HT ; de même que la mission de coordination sécurité et protection de la santé pour un montant de 2 100,00 € HT.

3° - Administration générale – Finances communales

Pour remplacer la Participation de Raccordement au réseau d'Egout (PRE) supprimée à partir du 1er juillet 2012, le Conseil Municipal décide d'appliquer la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 n°2012-354 du 14 Mars 2012.

Cette participation pour l'assainissement collectif concerne les constructions neuves édifiées postérieurement à la mise en service du réseau public d'assainissement ainsi que les immeubles existants ayant réalisé des travaux induisant des eaux usées supplémentaires mais aussi les immeubles existants avant la construction ou l'extension du réseau de collecte des eaux usées ou les constructions existantes dans le cadre d'une extension de réseau.

Son montant est fixé comme suit à compter du **01 Juillet 2012** :

- **1 820,00 €** par logement ou unité de construction pour une construction neuve (immeuble d'habitation au titre de l'article L 1331-7 du CSP ou immeuble produisant des rejets d'eaux usées assimilées aux eaux usées domestiques au titre de l'article L 1331-7-1 du CSP)

- dans le cadre d'une extension de réseau ou d'une simple mise aux normes pour une construction existante :

- **1 300,00 €** par logement ou unité de construction si la construction existante a 5 ans et plus entre la date d'occupation des locaux et la date de réalisation de l'extension du réseau public ou la mise aux normes.
- **1 000,00 € HT** par logement ou unité de construction si la construction existante a moins de 5 ans entre la date d'occupation des locaux et la date de réalisation de l'extension de réseau public ou la mise aux normes.

Il approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commande en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire afin de pouvoir respecter la réglementation et recevoir des offres dématérialisées lors des consultations pour travaux et services dont le coût est supérieur à 90 000,00 € HT.

Est acceptée l'adhésion de la Commune de Lavoûte sur Loire au Syndicat Intercommunal pour la capture des carnivores domestiques errants.

Est autorisée sous le contrôle de Bernadette TENA-CLAVIER, la destruction de livres et ouvrages usagés ou obsolètes suite aux opérations de tri des collections de la Médiathèque. Cette opération d'élimination sera effectuée par la Bibliothèque Départementale de Prêt pour passage au pilon et recyclage du papier.

4° - Voirie communale - Urbanisme

Le Conseil Municipal approuve le Programme Voirie 2012 - 2013 pour un montant global de 210 000,00 € HT / 251 160,00 € TTC. Ce programme comprend : le goudronnage en revêtement tricouche du chemin de la Croix Blanche, de l'intérieur du village des Granges après les travaux de modernisation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, le chemin du cimetière jusqu'au Moulinet, la reprise du caniveau du parking « Espace Clavier » et des pavés de la Place des Remparts, le chemin à l'intérieur du village

de La Grange, le chemin de la Charreyre récemment intégré dans le Domaine communal et le chemin de Montourtier ; l'ouverture et l'aménagement du chemin rural entre ces deux voies seront conditionnés par les résultats de la consultation. Par ailleurs, ce programme intègre des reprises partielles à différents endroits de chaussées endommagées suite à des travaux ou des affaissements.

Une procédure administrative de déclassement d'une portion d'un chemin forestier abandonné à Lou Pey Plat coupant une parcelle boisée appartenant à M. Joseph MILLION, domicilié à Monistrol sur Loire sera lancée en vue de sa cession à ce propriétaire. En contrepartie ce dernier cédera à la Commune l'emprise de terrain nécessaire à la continuité de la partie du chemin forestier usité par les propriétaires riverains jusqu'au débouché sur le délaissé de la route départementale de Retournac.

Est approuvé le plan d'alignement individuel et la cession d'une bande de terrain de 32 m² par Monsieur Jean-Paul SATRE pour l'élargissement du chemin communal n°17 de La Croix de l'Horme aux Pinatons.

Est validée la modification de la délibération du 06 Juin 2003 approuvant l'acquisition des bandes de terrain d'emprise du chemin forestier de La Sagne suite à la cession des parcelles d'origine par leur propriétaire, M. JEDINAK à M. Thierry CIVET.

5° - A.E.P. - Assainissement

Le Conseil Municipal approuve le projet de construction de deux bassins de rétention des eaux pluviales : le 1^{er}, en amont du bassin versant de Montourtier - Les Sausses, le 2^{ème}, en amont du talweg du Rousson pour la gestion pluviale du bassin versant du Rousson - Les Pinatons. Les travaux incluent le déplacement des réseaux d'eaux usées à l'aplomb des bassins et le remplacement des mêmes réseaux en aval pour supprimer l'arrivée d'eaux parasites à la station d'épuration ; le diagnostic des réseaux d'assainissement réalisé en 2007 ayant mis en évidence le mauvais état des canalisations et des regards existants à l'origine de ces arrivées d'eaux parasites. Le coût des travaux est évalué à 261 000,00 € HT / 312 156,00 € TTC compris honoraires de maîtrise d'œuvre, divers et imprévus. Pour financer ces travaux il sera sollicité des subventions du Département et de l'Agence de bassin Loire Bretagne à hauteur de 50 % pour la partie relative au dévoiement et au remplacement des canalisations d'eaux usées, et de l'Etat au titre du Plan Loire Grandeur nature pour le financement des bassins de rétention, le solde sera financé par emprunt et sur les fonds libres du budget du service de l'assainissement.

Le contrat de maîtrise d'œuvre pour la surveillance de ces travaux sera signé avec le Cabinet F. CHARPENTIER de Trévoux sur la base d'un taux d'honoraires de 3,90% pour le bassin des Sausses Amont et de 4,00 % pour le bassin du Rousson Amont. Par ailleurs, une étude géotechnique au droit des bassins sera confiée au Cabinet GEOTEC de Chassieu afin de déterminer la nature du sol et les contraintes techniques qui en découlent pour l'exécution des ouvrages.

Une convention sera signée avec le Laboratoire départemental d'analyses dépendant du Conseil Général pour lui confier les analyses réglementaires relatives à la surveillance des légionelles dans les installations sanitaires des bâtiments communaux recevant du public.

6° - Vie scolaire

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation de 2,24 % du prix de vente des repas fournis à la cantine scolaire par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours.

Il prend connaissance dans le détail du bilan financier prévisionnel du service de cantine scolaire qui se solde pour l'année scolaire 2011/2012 par un déficit de **38 578,00 €**. Le prix de revient global d'un repas servi à la cantine scolaire (comprenant la fourniture du repas, les salaires des agents affectés à la cantine et des personnels d'accompagnement, les charges de fonctionnement des locaux) est de 5,98 € alors que le prix de vente moyen d'un repas est de 3,51 €. Le nombre de repas servis au cours de cette année scolaire a été de 15 519 soit une fréquentation moyenne quotidienne de 113 élèves.

Pour tenir compte de l'augmentation des repas facturés par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours et du coût de fonctionnement, il est décidé de revaloriser légèrement (1,97 %) le prix de vente des repas à la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2012 soit : repas réguliers : 3,62 € (1^{er} enfant) ; 3,47 € (2^{ème} enfant) ; 3,32 € (3^{ème} enfant et plus) ; repas occasionnels : 4,73 € ; agents de service et stagiaires : 3,62 € et adultes : 5,77 €. Pour les élèves domiciliés à l'extérieur de la Commune, le prix du repas est porté à 5,10 €. Au vu des factures de cantine impayées, un rappel sera adressé aux familles en retard de paiement.

Une subvention de 9,30 € par jour et par élève sera allouée aux écoles de BEAUZAC par le biais du Sou de l'Ecole Publique et de l'APEL de l'Ecole Saint Joseph pour financer les classes « découvertes », classes « nature », « classes de mer » ou « classes piscine » afin de diminuer la participation des familles.

7° - Questions diverses

Ont été tirés au sort pour l'établissement de la liste départementale des jurés d'assises 2013 :

MM. CHRIST Stéphane, TEYSSIER Michèle, ROCHE Christophe, MASSARD Maria, BRUNEL Delphine et VIDAL Laëtitia. La Société Pathé Live a informé la Commune qu'elle mettait fin à l'offre « Ciel Ecran » relative à la diffusion mensuelle de spectacles en vidéo transmission dont acte à partir du 1^{er} Juillet 2012.

Bernadette TENA CLAVIER présente la nouvelle entreprise d'électricité créée par M. SABATIER au Cortial Haut.

Stéphane OLLIER fait le point sur les consultations qu'il a engagées pour l'équipement de deux défibrillateurs dont un sera installé à la Maison de retraite du Foyer Bon Secours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

Nouvelles entreprises



Sylvain SABATIER

Electricité générale ; Neuf et rénovation ;
Portail et automatisme ; Dépannage ; réparation
électroportatif...

Le Cortial Haut

43590 BEAUZAC

Tél : 06 32 80 50 27

Mail : sy.sabatier@laposte.net

JORDAN CAR (M. Sylvain CAMMAS)

Négociant Automobiles

Garagiste

Z.A Le Suc de Chabanou

43590 BEAUZAC

Tél : 04 71 65 20 42

Fax : 04 71 65 24 45

Mail : jordancar@hotmail.fr



Naissances

Djouwer HAREB

Quentin LHERMET

Alice NAVOGNE

Cristiano COLLADO

Louna GIDON

Enzo VALLETTE VOGUÉ

Justin OLLIER

Manon SAUMET

Décès

Joëlle GRILLET épouse PIARD

Alice BERTHOLLET

Antoine BOURGIN

Irène CORNUD

Marie-Alix CELLE

Rolande PETIT

Claudette ANDRÉ veuve BASLER

Victorine GIRARD veuve ROMEYER

Mariages

Romain DUMAS et Laetitia CHEVALIER

Christophe GRAND et Carole DEFOUR

Julien FAVERJON et Elise SAUZEAT

Stéphane JOURDA et Jennifer RIAHI

Patrick SABY et Caroline GOMMET

Garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19 heures jusqu'au vendredi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
28 Sept. au 05 Oct.	Pharmacie BRASSEUR	Place Henri Champagnac • VOREY	04 71 03 40 13
05 au 12 Oct.	Pharmacie OLLIVIER	26 rue des Fossés • YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
12 au 19 Oct.	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04 71 61 47 05
19 au 26 Oct.	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
26 Oct. au 02 Nov.	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIÈRES	04 71 57 40 85
01 Novembre	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIÈRES	04 71 57 40 85
02 au 09 Nov.	Pharmacie MOREL	36 Pl. Maréchal FOCH • YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
09 au 16 Nov.	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 50 71
16 au 23 Nov.	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04 71 59 41 30
23 au 30 Nov.	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04 71 66 71 20
30 Nov. au 07 Déc.	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
07 au 14 Déc.	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
14 au 21 Déc.	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de La Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 55 51
21 au 23 Déc.	Pharmacie BRASSEUR	Place Henri Champagnac • VOREY	04 71 03 40 13
24 au 26 Déc.	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
25 Décembre	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
27 au 28 Déc.	Pharmacie BRASSEUR	Place Henri Champagnac • VOREY	04 71 03 40 13
28 Déc. au 04 Janv.	Pharmacie OLLIVIER	26 rue des Fossés • YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
01 Janvier	Pharmacie OLLIVIER	26 rue des Fossés • YSSINGEAUX	04 71 59 02 71

Octobre 2012

Dimanche 07 Octobre	14h15	Marche organisée par l'AFR activité marche, départ Salle Polyvalente
	14h	« Cendrillon au Far West » CINEVASION, salle Espace des Remparts
	16h	« Ma bonne étoile » CINEVASION, salle Espace des Remparts
	18h	« Paris Manhattan » CINEVASION, salle Espace des Remparts
Mercredi 10 Octobre	14h30	« Le Lorax » CINEVASION, salle Espace des Remparts
Jeudi 11 Octobre	18h30-21h00	Comité de Jumelage, conseil d'administration, salle Espace des Remparts
Samedi 13 Octobre	Journée	Exposition mycologique, organisée par Office de tourisme des marches du Velay bureau de Beauzac et Vie locale des Remparts, Salle Espace des Remparts
Dimanche 14 Octobre		Repas des Anciens, à L'Espace « La Dorlière »
	Journée	Exposition mycologique, Office de tourisme des marches du Velay bureau de Beauzac et Vie locale des Remparts, Salle Espace des Remparts
	Journée	Marche et vélo (5,10,25 km), APEL, départ école St Joseph
Jeudi 18 Octobre	18h30-21h00	Comité de Jumelage, assemblée générale, salle Espace des Remparts
Samedi 20 Octobre	20h30	Spectacle organisé par commission culturelle théâtre de la capucine « la guerre des paillassons », à L'Espace « La Dorlière »
	18h	Assemblée générale ABCyclisme, salle Espace des Remparts

Dimanche 21 Octobre	14h	« Le Lorax » CINEVASION, salle Espace des Remparts
	16h	« Jane Eyre » CINEVASION, salle Espace des Remparts
	18h30	« Cornouaille » CINEVASION, salle Espace des Remparts
Mercredi 24 Octobre	Matin	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts
Dimanche 28 Octobre	Journée	Vente de livres organisée par la Croix Rouge, salle Espace des Remparts
Lundi 29 Octobre	10h	« Sammy 2 » CINEVASION, salle Espace des Remparts
	14h30	« Rebelle » CINEVASION, salle Espace des Remparts
	16h30	« The Dark Knight Rises » CINEVASION, salle Espace des Remparts

Novembre 2012

Dimanche 04 Novembre 14h15 Marche organisée par l'AFR activité marche, départ Salle Polyvalente

BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER

organisée par le Sou de l'Ecole Publique

retrait des kits du 16 au 20 Octobre 2012 à l'Office de tourisme de 9h-12h / 14h-17h

Lundi 05 Nov.	09h00-17h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
Mardi 06 Nov.	09h00-11h00 14h00-17h30	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
Jeudi 08 Nov.	Fermé au public	Bourse aux vêtements, (tri), salle « La Dorlière »
Vendredi 09 Nov.	14h00-21h	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
Samedi 10 Nov.	09h00-13h00	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
Lundi 12 Nov.	14h00-17h30	Bourse aux vêtements, (restitution), salle « La Dorlière »
Mardi 06 Novembre	10h-18h	Animation CROIX ROUGE, salle Espace des Remparts
Dimanche 11 Novembre	10h00	Défilé, messe, cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts, salle Espace des Remparts
Samedi 17 Novembre	14h	Concours de coinche organisé par la Boule de Pont de Lignon, au siège
	20h30	Soirée karaoké, concert et repas téléthon, à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 18 Novembre	Journée	Journée nationale de la trisomie 21 organisée par le CCAS de Beauzac et Trisomie 21 Haute Loire « petit déjeuner livré à domicile » bon de commande dans Beauzac infos, à l'OT et à la mairie
	8h-18h	Vide grenier, dégustation Beaujolais tripes organisé par la Boule des amis, au siège
Samedi 24 Novembre	14h30	Concours de Coinche organisé par la BOULE PETANQUE RIVERAINE de VAURES (siège)
	20h30	Concert « Jah Gaïa et Z3bra Trio » organisé par commission culturelle, à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 25 Novembre	14h	« Du vent dans mes mollets » CINEVASION, à L'Espace « La Dorlière »
	16h	« confession d'un enfant du siècle » CINEVASION, à L'Espace « La Dorlière »
	18h30	« Superstars » CINEVASION, à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 28 Nov.	Après-Midi	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts

Décembre 2012

Samedi 01 Décembre	Journée	Repas du foot soirée familiale organisé par le club de foot, à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 02 Décembre	14h15	Marche organisée par l'AFR activité marche, départ Salle Polyvalente
	Journée	Marché de Noël organisé par le Sou de l'Ecole Publique, Salle Espace des Remparts
	14h	Loto organisé par L'APEL, à L'Espace « La Dorlière »
Du 1 ^{er} au 25 Décembre	Journée	Calendrier de l'Avent avec les enfants des écoles organisé par Vie Locale des Remparts

TELETHON 2012

Vendredi 07 Déc.	18h	Concours de pétanque ou de cartes, à la Boule des Amis
Vendredi 07 Déc.	20h00	Inscription marche de nuit - Téléthon, salle Espace des Remparts
Vendredi 07 Déc.	20h30	Départ marche de nuit - Téléthon, salle Espace des Remparts
Vendredi 07 Déc.	20h30-21h30	Danse solidaire Rock et Country - Téléthon, salle Espace des Remparts
Samedi 08 Déc.	9h-12h / 14h-17h	Expo-Vente Club Féminin - Téléthon, salle Espace des Remparts
Samedi 08 Déc.	14h-17h30	Jeux de société avec le Club des aînés - Téléthon, salle Espace des Remparts
Dimanche 09 Déc.	14h15	Marche de jour - Téléthon, salle Polyvalente

Samedi 08 Décembre	Journée	Sainte Barbe, à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 09 Décembre	14h	LOTO organisé par la Boule Pétanque Riveraine de Vaures, salle Espace des Remparts
	14h	CINEVASION, à L'Espace « La Dorlière » titre à définir
Mercredi 19 Décembre	Matin	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts
Vendredi 14 Décembre	16h00-19h00	DON DU SANG, à L'Espace « La Dorlière », Petite Salle
Dimanche 23 Décembre	14h	CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » titre à définir

Mercredi 26 Déc.	Journée	Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes, Salle Polyvalente
Judi 27 Déc.	Journée	Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes, Salle Polyvalente
Vendredi 28 Déc.	Journée	Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes, Salle Polyvalente
Samedi 29 Déc.	Journée	Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes, Salle Polyvalente
Dimanche 30 Déc.	Journée	Jeux structures gonflables organisée par le comité des fêtes, Salle Polyvalente
Lundi 31 Décembre		Comité des Fêtes, Réveillon, à L'Espace « La Dorlière »

Janvier 2012

Vendredi 04 Janvier	13h30	Après-midi récréatif organisé par Vie Locale des Remparts, le Comité des Fêtes et la Médiathèque, à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 05 Janvier	14h	Concours de coinche et galette des rois organisé par la Boule des amis, au siège
Dimanche 06 Janvier	14h15	Marche organisée par l'AFR activité marche, départ Salle Polyvalente
	14h	spectacle du Club de Foot et du Basket, à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 12 Janvier	17h	Vœux de la municipalité, à L'Espace « La Dorlière »
	Journée	APELATHLON (vente de matériel de sport et accessoires) organisé par l'APEL, salle Espace des Remparts A CONFIRMER
Dimanche 13 Janvier	Journée	APELATHLON (vente de matériel de sport et accessoires) organisé par l'APEL, salle Espace des Remparts A CONFIRMER
Dimanche 20 Janvier	9h-20h	Loto Sou des écoles, à L'Espace « La Dorlière »
	9h30 à 12h	Assemblée Générale des Anciens Combattants, salle Espace des Remparts
Samedi 26 Janvier	20h30	Spectacle Reportage vidéo-conférence carnet de voyage « Mongolie » organisé par commission culturelle, à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 27 Janvier	Journée	Tournoi baby foot de Cap Evasion le Beaucal, salle Espace des Remparts